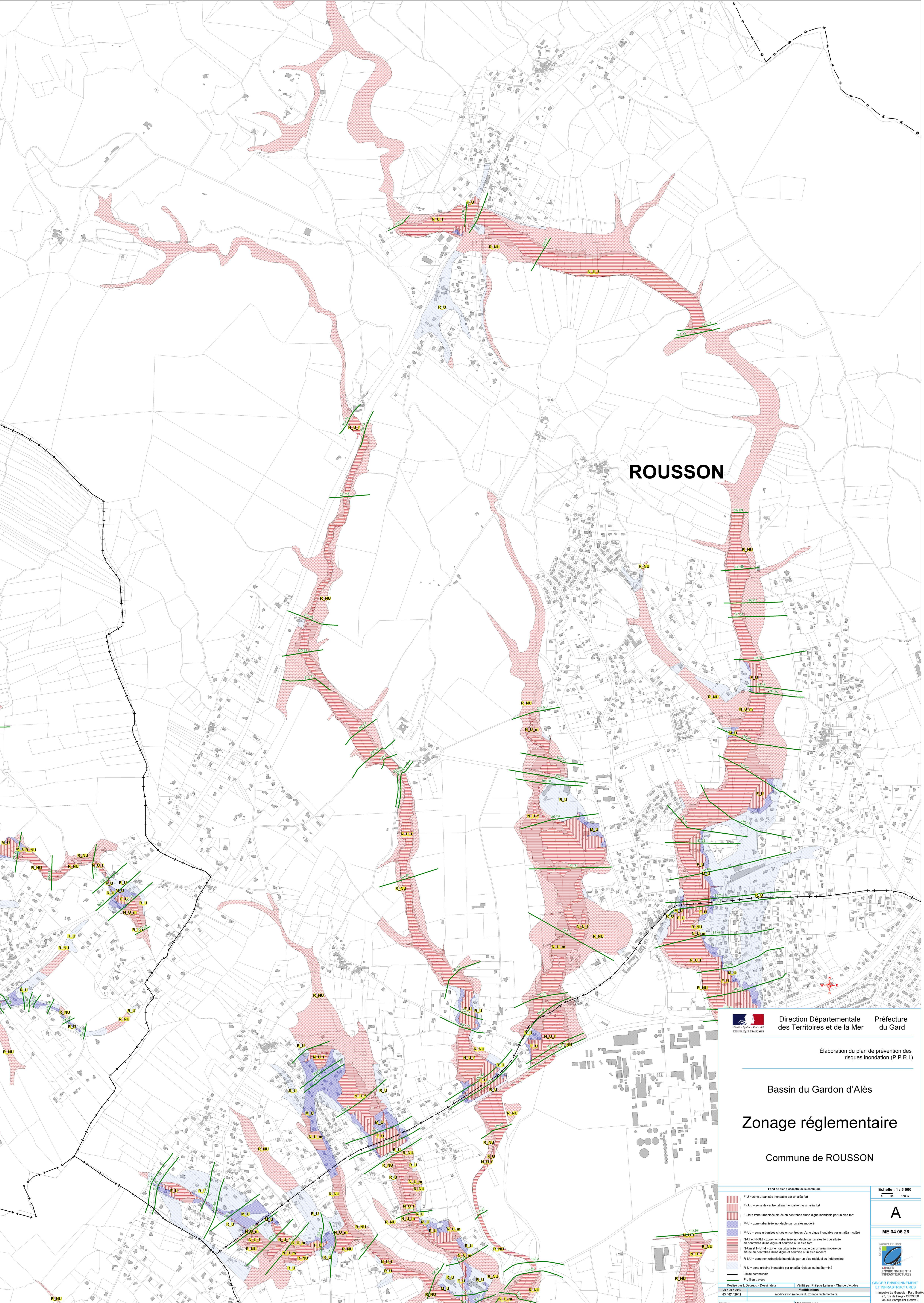




ROUSSON

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Préfecture du Gard

Élaboration du plan de prévention des risques inondation (P.P.R.I.)

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune de ROUSSON

Fond de plan : Cadastre de la commune

- F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
- M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
- N-U et N-Ucu = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
- N-Um et N-Udm = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
- R-U = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- R-U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel ou indéterminé

— Limite communale
— Profil en travers

Révisé par : L. Durieux - Dessinateur
29 / 09 / 2010
03 / 07 / 2012

Vérifié par : Philippe Lemer - Chargé d'études
Modifications :
modification mineure du zonage réglementaire

Fichier : Plan imprimé le :

Echelle : 1 / 5 000
0 50 100 m

A

ME 04 06 26

INGENIERIE EUROPE
GINGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES
Immeuble Le Genesio - Parc Eurika
97, rue de Frey - CS36028
34090 Montpellier Cedex 2